



D.2022.06.08.9.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 8 Juin 2022

9 - Affaires juridiques et financières**9.2- Approbation du Compte Administratif 2021 du SMTC**

L'an deux mille vingt deux, le huit juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X	X (M. Trautmann a/c du chapitre 9)	
FAURE Dominique		X (M. Briand)	
GRASS Francis	X (a/c du chapitre 1)		X (jusqu'au CR des décisions)
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Chollet jusqu'au point 8.2)	X (a/c du chapitre 9)
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (pouvoir M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Comme annoncé lors du vote du budget supplémentaire en octobre dernier, le compte administratif 2021 permet de constater l'impact budgétaire de la crise sanitaire qui s'est poursuivie pendant l'année 2021.

Le produit du versement mobilité s'est élevé à 278M€, soit 3M€ de plus que prévu lors du budget supplémentaire, et 10M€ de plus que ce qui était prévu au budget prévisionnel. Ceci souligne la dynamique économique du territoire malgré la crise sanitaire de 2021.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 81.4M€, soit 1.7M€ de moins que prévu au budget supplémentaire, et 11.7M€ de moins que le montant prévu au budget primitif. Parallèlement, la rémunération de l'exploitant Tisséo-Voyageurs s'est élevée à 252.8M€, contre 263.2M€ prévu au budget primitif. Le reste à charge pour Tisséo-Collectivités s'est donc élevé à 171.5M€ en 2021, contre 170M€ prévu au budget primitif.

Sur l'exercice 2021, le niveau de dépenses d'investissement réalisé s'est élevé à 208M€, soit 63M€ de moins que prévu au budget supplémentaire et 113M€ de moins que prévu au budget primitif.

Sur l'exercice, les restes à réaliser s'élèvent à 53M€, ce qui s'inscrit dans la moyenne des restes à réaliser des années précédentes.

Les niveaux d'épargne brute et nette étaient anticipés respectivement à 124.4 millions d'euros et 25.5 millions d'euros lors du budget supplémentaire, en hausse de 8.1M€ par rapport au budget primitif. Sur l'exercice 2021, le niveau d'épargne brute constatée s'est élevé à 142.4M€ et celui de l'épargne nette à 42.9M€.

Le programme d'emprunt 2021 s'est élevé à 160M€, ce qui représente 117M€ de moins que prévu au budget primitif, en lien avec la moindre dépense d'investissement sur l'année.

Ces résultats conduisent à améliorer notre capacité de désendettement qui s'élève à 9.4 années à fin 2021, alors que le budget supplémentaire prévoyait un niveau de 10.7 années, et le budget prévisionnel 12.4 années.

Comme rappelé dans la note jointe, les résultats de l'année 2021 s'avèrent donc meilleurs que ceux intégrés dans l'étude de soutenabilité qui a été présentée aux élus en 2021.

Depuis 2015, ce sont plus de 800 millions d'euros d'investissement qui ont été réalisés par Tisséo-Collectivités, alors que l'encours de dette a été réduit de 40 millions d'euros dans le même temps.

L'étude de soutenabilité est en cours d'actualisation pour intégrer ces données, mais aussi des hypothèses résultant de la situation économique induites par les événements en Ukraine.

En conséquence, le compte administratif 2021 qui est soumis aux membres du Comité s'élève à :

Exécution du budget

	Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Dépenses			
Prévisions budgétaires	667 925 376,61	1 053 179 505,87	1 721 104 882,48
Réalisé	450 618 902,53	435 508 680,19	886 127 582,72
Restes à réaliser	0,00	53 139 011,89	53 139 011,89
Recettes			
Prévisions budgétaires	667 925 376,61	1 053 179 505,87	1 721 104 882,48
Réalisé	507 556 527,84	380 942 727,64	888 499 255,48
Restes à réaliser	0,00	53 139 011,89	53 139 011,89
Résultat			
Résultat de l'exercice	56 937 625,31	- 54 565 952,55	2 371 672,76
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat antérieur reporté	158 451 103,61	19 965 140,95	178 416 244,56
Résultat cumulé	215 388 728,92	- 34 600 811,60	180 787 917,32

Résultat d'exécution

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2020) (1)	Part affectée à l'investissement exercice 2021 (2)	Résultat de l'exercice 2021 (3)	Résultat de Clôture de l'exercice 2021 (1)-(2)+(3)
Fonctionnement	158 451 103,61	0,00	56 937 625,31	215 388 728,92
Investissement	19 965 140,95	0,00	- 54 565 952,55	- 34 600 811,60
Total	178 416 244,56	0,00	2 371 672,76	180 787 917,32

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Lattes et Moudenc (pouvoir) n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE le Compte Administratif 2021 du SMTC dressé par son Président.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES